

Compte rendu de l'audience du 18 décembre 2017 à la direction

Le 18 décembre 2017 une délégation de 23 participants, composée des représentants des sections syndicales CGT Finances publiques, FODGFIP et Solidaires Finances publiques et de délégués de services, a été reçue par la direction à Nanterre. Les services suivants étaient représentés : Trésorerie Municipale de Villeneuve-la-Garenne, SIP et Trésorerie de Montrouge, Trésorerie Amendes, Trésorerie de Colombes, SIP de Neuilly-sur-Seine, Sèvres, SIE de Colombes, Domaine. Les situations des services ont été abordées.

Villeneuve-la-Garenne : la délégation a rappelé son opposition au transfert de la partie recouvrement de l'impôt au SIP de Gennevilliers. Cette opération va entraîner à Villeneuve une surcharge de l'accueil, les usagers ayant l'habitude de se rendre à la TM pour payer leurs impôts. Elle a fait part de son inquiétude quant aux conditions d'installation des trois emplois transférés (risque d'entassement des agents) ; en outre l'accueil du SIP de Gennevilliers va devoir faire face à un surcroît d'affluence alors qu'il est déjà en difficulté.

La délégation a une nouvelle fois demandé l'affectation d'un agent supplémentaire sur la partie recouvrement de l'impôt pour faire face à la charge de travail.

La direction s'est contentée de nous renvoyer à la politique nationale de l'interlocuteur fiscal unique. La direction s'est engagée à réétudier les conditions d'installation à Gennevilliers en faisant appel à l'ergonome de Bercy. Elle a reconnu le risque de surcharge à l'accueil à Villeneuve et assuré qu'en cas de difficultés, il serait fait appel à un EDR. Sur notre insistance, la direction a réaffirmé que les agents ne souhaitant pas suivre la mission seraient maintenus sur place à la trésorerie de Villeneuve-la-Garenne dans le service y compris en surnombre.

TM Montrouge : la délégation a demandé qu'aucun collègue ne soit contraint de suivre le transfert de la mission OPH à Antony et qu'il soit remédié dans les plus brefs délais à l'absence d'un trésorier adjoint. Elle a pointé le risque que le transfert de la partie recouvrement de l'impôt de Bagneux engendre un afflux massif d'usagers et a demandé l'ouverture d'une seconde caisse.

La direction a répondu qu'aucun agent ne serait contraint de suivre la mission à Antony. Par ailleurs, elle a annoncé la venue de deux adjoints à partir de septembre 2018. D'ici là, elle étudiera avec le pôle métier la possibilité de l'apport d'une aide ponctuelle. Concernant l'affluence à l'accueil, la direction a répondu qu'elle étudierait les solutions possibles y compris la proposition d'une deuxième caisse.

Le plan emploi 2018 prévoit l'implantation d'un emploi A EDR dédié aux collectivités locales.

SIP Montrouge : la délégation a fait état du sous-effectif et du grand nombre d'agents « débutants ». Un emploi B est supprimé au 01/09/2018 alors que la mise en œuvre de la suppression de la TH et du PAS engendrera des sollicitations en grand nombre de la part des usagers. La direction s'est retranchée derrière sa méthode comptable destinée à identifier les emplois à supprimer.

Trésorerie Amendes : ce service est confronté à de multiples problèmes : accueil surchargé, sous-effectif important, turn-over, perte de technicité, standard défaillant... Le service fait aussi office de bureau d'information des usagers relevant des ministères de l'intérieur et de la justice.

La direction a reconnu un taux de vacances de 23 % et elle a programmé un audit sur le standard. Elle invoque un manque d'attractivité des missions. Elle s'est engagée à suivre au plus près l'évolution des effectifs et évoque la possibilité d'un recours à des vacataires.

TM de Colombes : la délégation a fait état d'un nouvel incident au guichet secteur d'assiette la semaine dernière après celui de novembre qui avait nécessité l'intervention de la police.

La délégation a demandé le rétablissement d'une vitre de protection à l'accueil (en recyclant pourquoi pas celle de l'ancienne trésorerie) et que plus largement une réflexion en matière de sécurité soit engagée rapidement sur l'ensemble des sites.

La délégation a pointé du doigt les multiples dysfonctionnements et doublons depuis la mise en activité du Service d'Appui au Réseau (SAR).

La direction a fait le constat d'une recrudescence des incivilités dans les dernières semaines. Depuis le début

de l'année le nombre de fiches de signalements a cru de 66 %. La direction s'est déclarée consciente du problème et va étudier la faisabilité de remettre au guichet la vitre de sécurité qui était installée dans l'ancienne trésorerie de Colombes.

SIP Neuilly-sur-Seine : la délégation a mis l'accent sur les augmentations de charges de travail (application de la pénalité pour non recours au télépaiement en matière d'ISF générant de très nombreux contentieux qui arrivent ensuite au conciliateur fiscal) et elle a mis en avant l'insuffisance chronique des effectifs.

La mise en place des réformes en matière de TH et du PAS va entraîner de multiples demandes d'informations de la part des usagers.

La direction a été interpellée sur le sous-effectif récurrent (3,7 postes vacants). La direction a répondu que 2 EDR seraient affectés à compter de janvier.

La possibilité d'un 3ème EDR durant la campagne IR sera étudiée.

Sèvres : la délégation a remis une pétition signée par tous les agents du PCRCP s'opposant à la suppression d'un poste de B à compter du 01/09/2018.

La direction s'est justifiée au regard du prorata des effectifs et de son obligation de supprimer un poste de B dans les PCRCP.

La délégation dénonce également l'affaiblissement de la mission du contrôle fiscal se traduisant pas la réduction sensible du nombre de contrôles fiscaux.

SIE Colombes : le poste créé au 01/09/2017 n'est toujours pas pourvu. Si le service n'est pas totalement submergé, cela est dû à l'affectation de trois EDR obtenue par la mobilisation des agents du SIE de Colombes. La délégation réclame le pourvoi effectif de ce poste B et de tous les postes vacants.

Domaine : les agents font face un accroissement considérable de la charge de travail manifestée par le transfert depuis la DNID de la gestion de L'EPADESA (EPAD de La Défense) sans moyens supplémentaires. La réalité de la charge de travail n'est absolument pas prise en compte (le service a réalisé entre 30 et 35 % des cessions immobilières de l'Etat). Aussi, les agents réclament-ils le rétablissement des deux postes d'évaluateurs supprimés ces deux dernières années.

La direction a répondu qu'elle ne pouvait recréer des postes « ex-nihilo » mais s'est déclarée une nouvelle fois consciente du problème et ne s'interdit pas de saisir la direction générale.

SIP Colombes : la suppression d'un poste B au SIP de Colombes est un mauvais signal adressé à un service déjà touché par un sous-effectif chronique et par un turn-over supérieur à celui constaté dans la direction (+/- 35 % chaque année). La délégation également a mis en avant l'insuffisance du parc immobilier et la dégradation des conditions de restauration (qui se traduit notamment par la fermeture du RIE de la ROTONDE à Nanterre Tivoli). Elle a fait remarquer que la mise à disposition d'un logement décent à un loyer abordable autoriserait les agents à envisager une implantation plus durable dans notre direction.

La délégation a pris acte des réponses apportées par la direction à ses demandes mais constate que la direction ne répond pas aux revendications d'arrêt des suppressions d'emplois, de comblement des vacances, de créations de postes et d'arrêt des restructurations. Pas plus qu'elle ne répond à l'exigence de maintien du droit à mutation portée par la pétition intersyndicale départementale en cours de signature massive (637 signatures recensées au 18/12)

La direction se cantonne à un renvoi à la Direction générale.

Les questions sont posées :

Peut-on en rester là ? Ne sera-t-il pas nécessaire de porter directement nos revendications à la Direction générale à Bercy ?

La délégation invite tous les agents à débattre de ces questions et propositions, à continuer sur tous les sites à établir leurs revendications, à les porter en délégations à la direction, à débattre des moyens d'action et à envoyer des délégués de sites à une réunion départementale avec les organisations syndicales début février (date proposée : le 8 février au CAD) pour faire le point et décider des initiatives à prendre.